

## Instituteurs titulaires, devenez professeurs des écoles !

### Formiris vous propose une aide à la préparation au 1<sup>er</sup> concours interne de professeur des écoles

#### 2 semaines de formation pour développer ses compétences et recevoir une aide à la préparation au concours

- analyse de pratique et valorisation des expériences professionnelles
- informations sur l'actualité pédagogique, didactique, éducative et sur l'état des recherches ; pistes pour une intégration dans les pratiques professionnelles
- aide méthodologique pour les épreuves du concours et entraînement à des épreuves du concours.

### Conditions pour s'inscrire en formation

- Répondre aux conditions requises pour se présenter au 1<sup>er</sup> concours interne (3 ans d'ancienneté comme instituteur<sup>1</sup>. Ce concours n'est pas ouvert aux suppléants).
- **S'inscrire aux épreuves du 1<sup>er</sup> concours interne de professeur des écoles.**
- Avoir l'autorisation du chef d'établissement pour le départ en formation.
- Demander à l'organisme de formation choisi un dossier d'inscription. Une seule demande d'inscription sera acceptée. Les inscriptions seront retenues par ordre d'arrivée.
- L'établissement scolaire fait une demande de prise en charge administrative et financière<sup>2</sup> Eneris <http://www.eneris.org/>. Les demandes doivent être effectuées aux dates requises (voir tableau ci-dessous).

### S'inscrire en formation (formation sur budget national concerté)

#### 2 lieux au choix

Lieux	N° UF	Dates	Date limite d'inscription	Organismes de formation
Lyon (Caluire)	10750295	02 au 06/11/2009 15 au 19/02/2010	13/10/2009	Thierry Chevallier CFP Institut de l'Oratoire - 2 rue de l'Oratoire - 69300 Caluire Tél : 04 72 10 69 00 - Fax : 04 72 10 69 08
Rennes	10750243	19 au 23/10/2009 11 au 15/01/2010	29/09/2009	Jean-Pierre Poirier CFP Saint Melaine 6 boulevard Emmanuel Mounier - 35064 Rennes Tél : 02 99 27 41 42 - Fax : 02 99 27 41 43

### Informations complémentaires

Auprès de votre Association territoriale Formiris <http://www.formiris2.org/formiris/sites-regionaux>,  
sur le site <http://www.formiris2.org> ou auprès de l'organisme de formation.

<sup>1</sup> Pour en savoir plus sur le 1<sup>er</sup> concours interne : <http://sitecoles.formiris.org/document/premier-concours-interne-de-professeur-des-ecoles/0/2037>.

Autre possibilité d'accès à l'échelon de professeur des écoles : par l'ancienneté (5 ans d'ancienneté minimum et en fonction de priorités).

Pour en savoir plus : <http://sitecoles.formiris.org/document/acces-par-l-anciennete-au-professorat-des-ecoles/0/2038>

<sup>2</sup> Si la distance aller et retour école / lieu de formation est supérieure à 100 km : Participation forfaitaire aux frais de déplacement : 0,15 € par Km pour un aller et retour par semaine et aux frais d'hébergement : 19,30 € la nuitée pour 4 nuits par semaine. Conditions spécifiques pour les Dom-Tom.